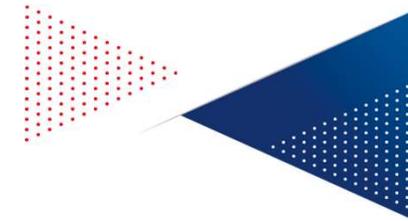


COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES FFE1 2022-2023



Nom Prénom Arbitre	Groupe	Affectation
BEYER VICTORIA	A	FFE1
COLLIN ALEXANDRA	A	FFE1
GERBEL AUDREY	A	FFE1
GONCALVES CLEMENCE	A	FFE1
ROCHEBILIERE EMELINE	A	FFE1
VANDERSTICHEL MAIKA	A	FFE1
EFE AURELIE	B	FFE1
EL BOUR SAVINA	B	FFE1
LAUR CHARLENE	B	FFE1
BENMAHAMMED SIHAM	B	FFE2

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.